

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 5 OCTOBRE 2012**

L'an deux mil douze, le cinq octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLAIS Jean-Charles, Maire, d'après convocations faites le vingt-neuf septembre deux mil douze

Membres présents : Mrs LANGLAIS Jean-Charles, SEGUIN Roland, PAVON Daniel, THOMAZEAU Bruno, Mmes POTET Christiane, AVOGADRI Ginette, BUREAU Sylvette, DAVID Eliane, DELAIRE Sylvie, DELAUNAY Séverine, Mrs, FUCHS Christian

Membres absents excusés: Mrs AUBRY Stéphane, MAIANO Dominique, MARATHE Freddy

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme POTET Christiane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2012

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des votants.

EMPLOYES COMMUNAUX

Travaux à réaliser :

- Aménagement des places réservées aux caves-urnes dans le cimetière suivant un plan élaboré par Mr SEGUIN.
- Réparer les fuites sur les toitures de la mairie, du garage au 5 rue de la croix blanche, et du logement au 1 impasse du Pommier d'Amour.
- Reprise du portail au 3 impasse du pommier d'amour
- Déposer l'enseigne de l'épicerie
- Mettre en place la barrière amovible et le cendrier façade Nord de la salle des fêtes.
- Nettoyer autour du monument aux morts
- Tailler les arbres
- Commander les graines pour la jachère fleurie
- Vérifier la réserve de sel et en commander chez Delpierre si nécessaire.

FORMATION DU PERSONNEL

Comme prévu lors de la signature des contrats unique d'insertion, Mr le Maire informe le conseil municipal de l'inscription de Mme THOMAS Josiane et Mme BRIAND Pascale à une formation «Méthode HACCP» à la Maison Familiale Rurale de Chevanceaux.

Cette formation de 3 jours s'élève à la somme de 210,00 € par personne soit un montant total de 420,00 € plus les frais de repas à 5 €.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions de formation.

Mme Nadia BARRY va effectuer du 6 au 9 novembre une période d'immersion à la Maison de l'Emploi à Jonzac.

LOCATION EPICERIE

Suite au départ de Mme CHAUBENIT, locataire de l'épicerie multiservices, Monsieur le Maire informe le conseil qu'un locataire s'est présenté en la personne de Mr FESTOC représentant la société CARGODIS SAS, avec lequel il propose de passer un bail de location aux conditions proposées par la commune et acceptées par Mr FESTOC, définies ci-après et concernant :

- Un immeuble à usage commercial situé au bourg, en bordure de la RD 137, Place la gaieté, épicerie multiservices. Ledit immeuble cadastré section A 2055-256p.

Le bail commercial est consenti pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} octobre 2012 pour se terminer le 30 septembre 2021 pour un loyer de 295,00 € HT mensuel. Ce loyer est déterminé en prenant pour base l'indice du 1^{er} trimestre 2012 (107,10).

Le loyer sera révisable chaque année à la date d'anniversaire du bail.

Premier paiement : 1^{er} octobre 2012

Etant donné que le bâtiment n'a pas de compteur spécifique, la consommation d'eau et de gaz sera relevée sur les deux sous compteurs deux fois par an, en mars et en septembre, et facturée au preneur par la commune.

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de Mr le Maire, et donne tous pouvoirs à celui-ci pour signer tout acte, pièces et documents nécessaires à la réalisation du bail.

PROJET D'AMENAGEMENT DES EPINGLIERES

Mr le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement « les épinglières » par le lotisseur Mr Jean-Claude Trouvé, le dossier loi sur l'eau a mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux sur les ouvrages de pluviaux existants :

1. Aménagement d'un fossé de drainage le long du chemin rural selon les caractéristiques du dossier loi sur l'eau.
2. Modification du passage busé situé sous la Voie Communale n°4, dit Rue des Epinglières, selon les recommandations du dossier loi sur l'eau.

Après délibération, le conseil municipal autorise le lotisseur à exécuter les travaux conformément au Dossier loi sur l'eau.

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

- Suite à un litige entre Mr Mottay et Mlle Morillon, la commission des chemins se déplacera au village de Chautignac mardi 9 octobre pour tracer les limites de propriété rue du vieux puits suivant les plans du cadastre.
- Achat d'une débroussailleuse à dos pour 550 € HT au CACC.
- Réparation tracteur : pompe 1000 €
- Prévoir le programme des travaux à la roto trancheuse.

REUNIONS ET MANIFESTATIONS

- Mr le Maire a reçu Mr CATALA, nouveau responsable de la cuisine de St Antoine pour une proposition de prix. La société Avenance prépare les repas dans la cuisine centrale de Gémozac depuis le 1^{er} septembre.
- Prévoir des réunions de toutes les commissions pour préparer le budget 2013.
- Le 8 octobre, conseil communautaire à Clérac (la commune sera représentée par Mr PAVON Daniel)
- Le 15 octobre, réunion de l'office du tourisme dans la petite salle de la mairie pour préparer la fête cantonale.
- Le 22 octobre, journée de formation à Saintes pour Mr le Maire sur le thème « la commune et le financement des réseaux ».

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. Mr Arnaud SAHUC fait don à l'école de distributeurs d'essuie-main papier pour les WC de l'école.
2. Programmation des manifestations estivales avant le 23 novembre.
3. Prévoir la sortie du petit journal en janvier 2013

Fait et délibéré à Plassac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.